



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DU 12/04/2013

- Ordre du jour :**
- 1 Dernière vérification des statuts de l'Arc Club Clusien.
  - 2 Dernière vérification et approbation du Règlement Intérieur et pour les Compétitions.
  - 3 Présentation des dernières nouveautés du Règlement des DR-DRE-DRAP
  - 4 Les équipes de DRE (pour ne pas avoir à déclarer forfait).
  - 5 Questions diverses.
- Ouverture :** La réunion du bureau débute à 18h45.
- Présence :** Sont présents les 6 membres du bureau : le président, la vice-présidente, le trésorier, la vice trésorière, le secrétaire et la vice secrétaire.
- Point 1 :** Le président a reçu de la préfecture des papiers qui sont à compléter et à remplir. Ils concernent la modification de l'adresse du siège de l'Arc Club Clusien et demande la présentation des statuts.  
Restent à vérifier : le numéro d'agrément Jeunesse et Sport et le numéro de déclaration en préfecture.  
Les statuts sont approuvés à l'unanimité.
- Point 2 :** Après relecture du Règlement Intérieur, y sont apportées les modifications suivantes :  
Dans le chapitre « Nouveaux Archers » ; suppression de « 4 séances »§1, « et des flèches »§3.  
Dans le chapitre « Sécurité » ; ajout de « Le non respect du règlement intérieur peut entraîner l'exclusion du club de l'archer concerné. ».  
Dans le chapitre « Pas De Tir » ; ajout de « Ne pas courir pour aller aux cibles ou revenir sur le pas de tir ».  
Dans le chapitre « Comportement » ; ajout de « ou les membres d'encadrement »§3.  
Dans le chapitre « Entraînement » ; suppression de « et pour les nouveaux archers pendant les heures d'entraînement. »§3 ; déplacement de « pour les compétiteurs »§3.  
Dans le chapitre « Entretien du Matériel » ; ajout de « à un membre de l'encadrement »§3.  
Après relecture du Règlement Pour Les Compétitions :  
Dans le chapitre « Frais de Déplacement » ; suppression de « /ou »§3.  
Les Règlements sont approuvés à l'unanimité.
- Point 3 :** Les nouveautés essentielles sont que les 3archers tireurs doivent être présents dans le carré avant le début de la volée pour être clairement identifiés.  
Une « black-list » des archers qui n'ont pas le droit de tirer en DRE (parce qu'ils tirent à un niveau supérieur) est présentée nominativement.
- Point 4 :** Les équipes de la DRE du 04 mai prochain seront composées comme suit:  
Equipe femme : Dominique Dépoilly, Dominique Schaeffer et Pascale Teypez.  
Equipe homme : Fabrice Ducroux, Grégory Turbelin, Pierre Buffière et/ou Laurent Fautrez et/ou Corentin Gonzalez.  
Une pensée pour Michèle et Enzo qui sont blessés.
- Point 5 :** Un nouvel archer intègre le bureau en tant que membre d'Honneur : JC Spicher.  
Le président s'est renseigné quant à la possibilité d'avoir un B.E. en entraînement, rien n'est finalisé pour le moment mais nous avons déjà une bonne idée des dépenses que cela entrainera.  
Une nouvelle feuille **individuelle** sera à signer par chaque archer disposant de la clef des cibles extérieures. La gestion en sera plus simple qu'une feuille commune.  
La prise de connaissance du Règlement Intérieur et des Compétiteurs sera ajoutée sur la feuille d'inscription et validé par signature de l'archer.  
La prochaine réunion du bureau est prévue le vendredi 17 mai 2013 à 20h00.

Le président : J.J. Grosset-Bourbange

Le secrétaire : G. Turbelin